

Association de défense des vals de Sobant et de la Sonoche

Procès-verbal de l'Assemblée générale du 23 mars 2017

Maison pour Tous, Velesmes-Essarts

20 h 30-22 h 30

Présents :

Jacques BELLAGUE

Marie-Christine BOURÉE-PRETOT

François et Yvette FAVORY

GIRARD Johann

Christophe GRÉGOIRE

Claude JOUFFROY

Marie-Noëlle JOUFFROY

Maurice et Jacqueline PONCET

Jeanne VALLES

Michel VENDRELY

Excusées :

Jeanine FAION

Dominique PAOLUCCI

Le président, François Favory, présente le rapport moral et le rapport d'activité.

I. Rapport moral

« Ce rapport moral constituera l'introduction du rapport d'activité. Le rapport moral aborde l'association d'un point de vue « politique » et l'inscrit dans son contexte social.

Je soulignerai déjà l'excellente intégration de l'association dans le contexte communal grâce à la bonne qualité de l'accueil de l'équipe municipale et du maire, qui nous a fait l'honneur de participer à la réunion fondatrice et d'assister à chaque conférence organisée par l'association.

Il m'a demandé de présenter l'association lors d'une réunion de la Commission du bois de Velesmes-Essarts et nous a invités à solliciter une subvention, au même titre que le Comité des Fêtes et des Loisirs, en présentant l'association devant le Conseil municipal : comme j'étais absent le soir de cette réunion du conseil municipal, ce sont Marie-Noëlle et Christophe qui se sont chargés de cette présentation. De même, Mr le Maire m'a invité à prendre la parole lors de la présentation des vœux de nouvel an.

Comme vous le savez, le Conseil municipal nous a accordé 300 € de subvention.

Enfin, le conseil municipal nous a accordé le droit de constituer un site web au sein du

site officiel de la commune, grâce au concours généreux de M. René Bulle, web master du site de la commune et adhérent de l'association.

Ce site permet de mettre en ligne des reportages photographiques et les présentations illustrées de nos conférenciers qui, tous, ont accepté de diffuser ainsi le contenu de leur conférence.

Second point à souligner : l'excellence des rapports avec le Comité des Fêtes et des Loisirs du village qui nous prête son vidéoprojecteur lors des conférences et ce soir, qui nous offre la collaboration de certains de ses membres pour la distribution de nos papiers dans les boîtes à lettre – je rends hommage à Roger Thouverey et à Jean Balitran, qui ne sont pas membres de l'association – et avec qui nous avons organisé la randonnée de découverte du Sobant, du ruisseau de Benusse et de la Sonoche en septembre 2016.

Le troisième point à souligner, pour le regretter, c'est le caractère limité de notre périmètre d'adhérents – 17 adhérents cotisants et 4 sympathisants – et la trop faible participation des habitants du village aux conférences pourtant consacrées à des réalités touchant au territoire communal. Mais cette limite va être palliée par l'annonce des conférences sur *l'Est Républicain*, ce qui nous a amené, jeudi dernier, trois auditeurs extérieurs au village, dont un exploitant agricole de la Chapelle d'Huin.

II. Rapport d'activité

L'activité de l'association s'exerce dans deux directions

Premier axe de notre activité

Démarches auprès de la municipalité et avec la municipalité pour tenter de faire respecter l'environnement là où il est remis en cause. C'est de notre part des courriels adressés au maire et à ses adjoints et aux services de l'État et de la Région en charge des différentes composantes du paysage. C'est aussi notre participation, quand nous y sommes invités, aux réunions du PLU et la fourniture de documents utiles au bureau de conseil recruté par la municipalité pour conduire l'enquête.

Second axe

Les manifestations publiques

1°) La randonnée de découverte des ruisseaux de Sobant, de Benusse et de la Sonoche, qui, de toute évidence, a été fort utile pour permettre aux participants de mieux connaître le patrimoine hydrologique de la commune et mesurer sa vulnérabilité et sa fragilité.

Je n'ai pas renoncé au projet d'exposition sur la flore des vallées de Velesmes : le problème avec les photos de Mr Rouiller, qui sont de très bonne qualité, c'est qu'il les a prises au printemps par jour de pluie. Je lui demandé d'en reprendre par beau temps en été et à l'automne, sans réponse de sa part. J'ai demandé aussi à M. René Bulle, très bon photographe lui aussi.

2°) Le cycle de conférences portant sur les thèmes intéressant notre territoire communal et son environnement naturel :

Conférence de Jessica Moreau, de l'EPTB Saône-Doubs, sur le recensement et la classification des zones humides du territoire communal

Conférence des gardes-pêche du département du Doubs sur le Sobant, désormais reconnu, grâce à notre lobbying actif, comme cours d'eau depuis la route départementale jusqu'au chemin des Champs Chevaux montant à la zone artisanale, et sur le ruisseau de Benusse qui s'avère fortement pollué par le mauvais fonctionnement de stations d'épuration de communes du canton d'Audeux et par les rejets d'entreprises de la zone industrielle de Saint-Vit.

Conférence de deux universitaires du Laboratoire Chrono-Environnement, l'un géologue, l'autre pédologue, sur les écoulements souterrains en relief karstique, ce qui est le propre du substrat du territoire de Velesmes-Essarts, avec différentes manifestations de ce phénomène, comme la doline au-dessus de la Sonoche, le Creux des Chiens, la perte du ruisseau de la Fontaine et la perte de la Sonoche.

D'autres conférences sont prévues :

Conférence de Johann Girard, notre apiculteur local, qui m'a réitéré son accord pour présenter une conférence sur l'abeille, à l'automne, vers novembre 2017-03-22

J'ai renouvelé ma demande auprès du garde-forestier de l'ONF en charge des bois de Velesmes-Essarts, Jean Ravey qui est un homme sympathique et compétent.

Je propose deux autres conférences :

– l'une dont j'ai eu l'idée en écoutant Michel Pritzky, exploitant agricole producteur de Comté à Chapelle d'Huin, qui nous a vanté le retour du renard pour éradiquer le mulot : je propose une conférence sur la faune sauvage de notre territoire.

– Je propose aussi une conférence et/ou des animations de terrain sur la flore sauvage de notre village avec Mme Gaillot, épouse du maire de Dannemarie-sur-Crête, qui anime un club d'amateurs de la flore. »

La discussion permet d'ajouter d'autres thèmes de conférence :

La faune sauvage du territoire communal

Les oiseaux

Les insectes

Les champignons, avec exposition d'espèces présentes sur le territoire communal.

Le débat s'engage sur les pollutions occasionnées par les pratiques agricoles recourant à l'épandage de lisier, d'engrais chimiques et de pesticides.

Rapport financier

La trésorière, Marie-Noëlle Jouffroy, présente le bilan financier de l'association qui est approuvé à l'unanimité des présents (document joint). Quitus lui est donné pour son excellente gestion du budget de l'association.

Renouvellement du bureau de l'association

La trésorière et le secrétaire rappellent qu'ils s'étaient engagés pour une année afin de permettre le lancement de l'association. Mais leur activité professionnelle qui comporte des astreintes limite leur disponibilité. Ils émettent le vœu d'être remplacés.

Michel Vendrely accepte le poste de trésorier

Michel VENDRELY
Né le 10 mars 1944
Retraité de l'Éducation nationale
Résidant au 8, Rue du Dessus des Vignes
25410 VELESMES-ESSARTS

On convient de continuer à prospecter pour trouver un remplaçant à Christophe Grégoire. Dans l'attente de ce remplacement souhaité par l'intéressé, Christophe Grégoire est maintenu dans sa fonction de secrétaire.

Les présents sont invités à renouveler leur cotisation et la trésorière en titre établit des attestations de versement de la cotisation pour qui en demande une.

L'assemblée générale se clôt par le verre de l'amitié.

Procès-verbal établi par le président, François FAVORY

24 mars 2017

